

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 et BUDGET PRIMITIF 2021 RESTAURANT SCOLAIRE DE MINVERSHEIM

RAPPEL REGLEMENTAIRE

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif et au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Cette note présente donc les principales informations et évolutions du compte administratif 2020 et du budget primitif 2021 de l'annexe du Restaurant Scolaire.

1) Le compte administratif 2020

La pandémie liée au COVID_19 ne permettait pas l'ouverture du Restaurant Scolaire du 16 mars au 15 mai, le maintien des salaires des ATSEM a pourtant été honoré avec l'accord des trois communes

Le compte administratif (recettes et dépenses) atteint un volume global de 55 K€, en diminution de 2,79 % par rapport aux prévisions budgétaires de 2020.

L'exercice 2020 est déficitaire de 1K€.

A noter qu'à partir de la rentrée 2020, une annexe à Ettendorf a dû être créée à la suite de la saturation de l'espace dédié à Minversheim (20 enfants d'Alteckendorf et 20 enfants de Minversheim)

Cependant, Minversheim s'occupe toujours de la gestion des commandes des repas et de la facturation des deux sites.

Section Fonctionnement.

Recettes et dépenses

Les recettes et dépenses étaient réparties proportionnellement entre les trois villages participants selon le nombre des enfants inscrits jusqu'à la rentrée 2020, date de la création de l'annexe d'Ettendorf. Ettendorf prend notamment en charge :

- Les salaires des deux ATSEM
- Les charges incombant au local mis à disposition dans le centre culturel

Les recettes et dépenses restent stables par rapport à 2019 (55 KE) malgré l'augmentation des enfants mais cela est dû notamment à la fermeture de la structure au printemps.

La participation par enfant est passée de 6,50€ à 7€ à compter de la rentrée 2020.

2) Le budget primitif 2021

Le projet de budget primitif 2020 du budget annexe du Restaurant Scolaire (fonctionnement) atteint un volume global de 78 600 €, en augmentation de 37,17 % par rapport aux prévisions de 2020

Le transport est toujours pris intégralement en charge par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.

Le coût par enfant pour Alteckendorf et Minversheim est de estimé de 577€ par an. Il était d'environ 417€ en 2020 pour les trois collectivités.

Ce constat peut nous amener à augmenter la participation des enfants inscrits à compter de la rentrée 2021.

Les frais de garde déduction faite des repas des ATSEM de l'annexe sont reversés à Ettendorf.

Section Fonctionnement.

Recettes:

Les recettes des communes sont réparties proportionnellement entre Alteckendorf et Minversheim selon le nombre des enfants inscrits.

Dépenses:

Les frais de personnel représentent 36,31% des dépenses, la restauration 30,41% et les autres services extérieurs 30,22%